Proposition de pistes de reflexion

Atelier Ville durable

Assises franco chinoises de l’action internationales des collectivités

15 mai 2018

 -------------------------------------

*Document produit à partir de l’ouvrage restituant le séminaire intermédiaire d’Ile de france de 2012 sur le développement urbain durable, les échanges de la réunions du groupe-pays du 10 avril 2018 et les attendus des chinois d’actualités.*

Ces assises sont un événement phare qui a su peu à peu affirmer le rôle de collectivités territoriales aux cotés des Etats en matière de coopération. Le dernier rendez-vous similaire ( Chengdu 2016) a acté la nécessité d’obtenir des résultats concrets et inscrits dans le réalité des besoins du territoire, en lien avec les acteurs qui le compose.

Si les rencontres croisées des présidents ont démontré le dialogue intense entre nos pays, l’ambassade souligne que l’Action internationale des collectivités territoriales (AICT) contribue à la vie et à la richesse des relations franco-chinoises. Le groupe pays en est le meilleur dépositaire, révélant l’approche humaine, travaillant à l’établissement et l’entretien de relation d’amitié et de connaissance mutuelle et la co construction d’initiatives innovantes et gagnant-gagnant.

Le groupe-pays est le lieu de concertation et de préparation des ateliers qui se tiendront lors des assises, et d’une manière général le lieu d’ échanges sur le contenu attendus et demande de valorisation des expertises locales françaises.

Cette note de cadrage à vocation à préparer les ateliers des assises prévues en décembre 2018 à Toulouse, Occitanie.

Le développement urbain durable est un sujet au cœur des relations franco chinoises. Largement abordé dans les assises de la coopération à Wuhan ( en 2005), il fait l’objet d’un accord bilatéral dédié au développement urbain durable en 2010.

En 2012, le séminaire intermédiaire entre les assises de la coopération de Nankin et celles de Strasbourg, avait porté sur le développement urbain durable. Temps de prise en main du sujet et de connaissance plus fine des différentes initiatives et expertises existantes des collectivités dans nos territoires respectifs.

Il y a cinq l’émergence et la croissance de métropoles voire de mégalopoles étaient perçues comme des espaces capables d’accueillir les flux, aux prix de dommages environnementaux et sociaux. La collaboration franco chinoise s’était concentrée sur les enjeux de construction durable de la ville et la nécessité d’imaginer des modèle adaptés et innovants. Outre l’expertise et les acteurs à mobiliser, le soucis résidait dans l’attention portée à la création de villes inclusives et factrices d’égalités sociales et culturelles, notion chère au modèle français.

Pour les élus chinois comme français, le développement durable est un idéal qui en matière urbaine s’appuie beaucoup sur des technologies au service des citoyens, de l’amélioration de la qualité des services : Pekin est alors le plus grand réseau de transport métropolitain au monde, les eco-quartiers, lieux d’expérimentation de nouveaux modes d’urbanisation incarnent cette volonté d’engager des projets concrets et d’envergure en commun.

Ainsi, si nous considérons le contexte du monde actuel ( COP 21, ratification des accords de Paris, enjeux climatiques avérés…) et les enjeux d’innovation des prochaines assises, il est important de choisir un angle qui dépasse l’approche d’expérimentation et d’outil et permettent d’actualiser la réflexion à la hauteur des enjeux plus transversaux et globaux comme :

**- la relation rural-urbain, notamment du point de vue de la stratégie de développement des territoires et des usages.**

 Cette approche permet de proposer de éléments du modèle urbain français et des éléments d’attractivité résidentielles observées ( qualité de vie, mobilité douce, indicateurs de qualité de vie…). Ce qui rend une ville attractive repose sur les qualités de services et d’accès à ceux ci, mais aussi la réputation et l’image d’un territoire et son environnement.

La Chine étant aussi en pleine reconquête des zones périurbaines, il peut être intéressant de traiter l’axe des besoins des nouveaux urbains (circuits courts, mobilités douces, logement contraints mais nature à proximité…).

De plus, La priorité de la France évoqué par le Président Macron est l’année franco chinoise pour l’environnement (Macron)

Les ecopolis ( hub experimentaux d’au moins 50 000 habitants) apportant un confort optimal, ils « présentent des avancées techniques, en matière d’équipements écologiques, de transports et de technologies de communication », et tendant vers une pollution réduite ( énergie, déchets, eau, usine intelligente)

**- La question et stratégies de mise en œuvre des avancées technologiques dans les collectivités chinoises et française pourront être évoquées ici, par le prisme d’un indicateur santé en ville et de l’intelligence articielle**

La création du label « Batiment vert en Chine » ( 2010), la recherche sur les véhicules sans chauffeur, la vidéosurveillance urbaine ou les récentes mesures de restriction des déchets venus d’Europe sont autant de traduction actuelle des innovations urbaines. Outre les lois incitatives produites par les Etats, quelle réalité en terme de résultat et de cout et d’amélioration pour le citoyen ?

Comment évaluer la qualité de vie, et notamment l’angle de la santé en ville est un axe important de mesure de la qualité de vie d’une métropole.

Par exemple, la question de l’intelligence artificielle et de son usage aux services de la gestion des villes ou même de la gouvernance peut être un sujet puisque c’est un sujet d’investissement important de l’etat chinois.

* **La gouvernance urbaine est un volet important et d’actualité suite à la «  création » des métropoles en France issues de la loi Maptam.**

Si les échelles sont différentes, les enjeux sont partagés. Depuis les dernier échange, le projet du Grand Pari s’est formalisé, débattu et a eu recours à des méthode participative d’invention de la ville de demain.

En parallèle, souvent sollicité des éléments autour de la mégalopole de « Jing- Jin-Ji » de 100 millions d’habitants est un sujet à observer dans cette meme veine.

*Binome de Collectivités pilotes de l’atelier*

FR :

CN :

*Prise de parole d’intérêts*